

monarchique, héréditaire, représentatif. Le corps législatif comprend deux chambres. (*Carte, V. PL. XII.*) — *Flotte*: 34 bâtiments armés, 400 canons, 2 400 h. Industrie peu développée; commerce de vins et de fruits. — *Colonies*. Afrique: Açores, Madère, Guinée, Angola, Benguela, Sofala et Mozambique. — Asie: Goa, Diu, Macao. — Océanie: partie de l'île Timor.

**portulan**. sm. *Mar.* Ancien livre qui contient la position et la description des ports de mer et des côtes, etc.

**Port-Vendres**. 3 000 h. Port (Pyrénées-Orientales), sur la Méditerranée, arr. de Céret, à 10 km. de la frontière d'Espagne; oo.

**Porus**. Roi d'une partie des Indes; vaincu par Alexandre, qui lui rendit ses États agrandis (327 av. J.-C.).

**posage**. sm. Action de poser, d'établir. || Travail et dépense qu'il faut faire pour poser, mettre en place certains ouvrages.

**pose**. sf. Action de poser, de mettre en place: *la pose d'un rideau*. || Action de poser une pierre, un rail, etc. || Attitude donnée ou prise: *prendre une pose naturelle*. || Affectation quelconque, désir de produire de l'effet.

**posé, ée**. adj. Grave et réfléchi: *homme posé*. || SYN. *Calmé, tranquille*. || Qui est dans une brillante situation. || Précisé: *question bien posée*. || *Écrire à main posée*, avec lenteur et application.

**posément**. adv. Doucement, modérément, sans se presser: *lire posément*.

**Posen** (*Grand-duché de*). Province des États prussiens, qui appartenait à l'ancien royaume de Pologne; 1 127 000 h. Ch.-l.: Posen, 70 000 h., sur la Wartha. (*Carte, V. PL. V.*)

**poser**. va. (l. *positum*). Placer, mettre: *poser son chapeau sur une table*. || Arranger, mettre en place: *poser une étagère*. || Fixer, jeter: *poser des fondements*. || Fig. Établir nettement: *poser un principe*. || Adresser: *poser une question*. || *Poser les armes*, faire la paix. || Vn. Être appuyé sur: *la voûte pose sur des colonnes*. || Prendre une certaine attitude pour faire son portrait. || Affecter certains airs, pour produire de l'effet. || SE POSER. vpr. Être posé. || Fig. S'établir, se faire une position dans le monde.

**poseur**. sm. Qui pose les pierres ou en dirige la pose, dans un bâtiment. || S. 2 g. Celui, celle qui met de l'affectation dans ses attitudes.

**Posidonius**. (135-49.) Philosophe stoïcien, vécut à Rhodes; eut pour disciple Cicéron.

**positif, ive**. adj. Certain, constant, assuré: *fait positif*. || Qui s'appuie sur des faits, sur l'expérience: *science positive*. || SYN. *Évident, incontestable, sûr*. || CTR. *Incertain, douteux*. || *Philosophie positive*, qui n'admet que ce qui est scientifiquement constaté. || *Esprit positif, homme positif*, qui aime l'exactitude, qui recherche en tout la certitude et la justesse; qui considère surtout le côté matériel des choses, le profit à en tirer. || *Droit positif*, droit qui est écrit, par opp. à *naturel*. || *Quantités positives*, celles qui, en algèbre, sont précédées du signe +.

**positif**. sm. *Gram.* Le cas où l'adjectif exprime simplement la qualité de l'attribut sans idée de comparatif ni de superlatif. || Ce qui est réel, solide, par opp. à *chimérique et idéal*. || Avantage matériel et pécuniaire: *cet homme aime le positif*. || Petit buffet d'orgues séparé du grand orgue et situé devant.

**position**. sf. Lieu, point où une chose est placée; manière dont elle est placée: *la position d'une maison*. || Manière de se tenir: *position gênante*. || Terrain choisi pour y placer un corps de troupes: *occuper une position avantageuse*. || Fig. Situation, circonstance où l'on se trouve: *position critique*. || Situation, rang dans le monde.

**positivement**. adv. D'une manière sûre, certaine. || Précisément.

**positivisme**. sm. Système philosophique, fondé par Auguste Comte, qui n'admet que ce qui est scientifiquement constaté. || CTR. *Idealisme*.

**positiviste**. sm. Partisan du positivisme.

**Posnanie**. Palatinat de l'ancien royaume de Pologne dont la plus grande partie appartient à la Prusse, sous le nom de grand-duché de Posen; capit.: Posen. (*Carte, V. PL. V.*)

**pospolite**. sf. Nom donné anciennement à la noblesse de Pologne, assemblée en corps d'armée.

**possédé, ée**. s. Celui, celle qui est en proie au démon. || SYN. *Démoniaque*.

**posséder**. va. (l. *possidere*; — c. *altérer*.) Avoir entre ses mains, en son pouvoir: *posséder un champ*. || Se dit des choses morales: *posséder une grande mémoire*. || *Posséder quelqu'un*, l'avoir chez soi, jouir de sa présence. || Avoir parfoite connaissance de: *posséder la musique*. || Maîtriser: *posséder son âme*. || Obséder, dominer: *la jalousie le possède*. || SE POSSÉDER. vpr. Être maître de soi, se contenir: *il faut savoir se posséder*. || *Ne pas se posséder de joie*, être transporté de joie.

**posseuseur**. sm. Celui qui possède.

**possessif**. adj. m. Qui exprime une idée de possession: *pronom possessif*.

**possession**. sf. État, action par laquelle on a la propriété de. || Action ou droit de posséder à titre de propriétaire || La chose que l'on possède. || État d'une personne possédée par le démon. || PL. Terres possédées par un État: *les possessions françaises en Afrique*. || SYN. *Jouissance, propriété*.

**possessionnel, elle**. adj. *Jurispr.* Qui marque la possession, le droit de possession: *acte possessionnel*.

**posseusoire**. adj. 2 g. *Jurispr.* Relatif à la possession. || *Action posseusoire*, par laquelle on tend à être maintenu ou réintégré dans la possession. || Sm. Droit de possession d'un bien immobilier: *contester le posseusoire d'un bien*. || CTR. *Pâtioire*.

**possibilité**. sf. Qualité de ce qui est possible.

**possible**. adj. 2 g. (l. *possibilis*). Qui peut être, qui peut se faire. || Sm. Tout ce qu'on peut: *je ferai mon possible pour vous aider*. || Au possible, extrêmement. || Adv. Peut-être. (vx.) || SYN. *Faisable*. || CTR. *Difficile, impossible*.

**postal, ale**. adj. Qui concerne les postes: *service postal, colis postaux*.

**postcommunion**. sf. Oraison de la messe après la communion.

**postdate**. sf. Date fautive et postérieure à la vraie date d'un acte, d'une lettre, etc.

**postdater**. va. Dater une lettre, un acte, d'un temps postérieur à la vraie date.

**poste**. sf. (l. *posita*, placée.) Dépôt de chevaux de rechange; station de relais. || Manière de voyager avec des chevaux de poste. || Distance entre deux relais (de 8 à 10 km.). || Administration publique pour le transport et la distribution des lettres. || Courrier qui porte les lettres: *la poste va partir*. || *Poste restante*, mots qu'on écrit sur l'adresse d'une lettre, pour avvertir qu'elle doit rester au bureau, où le destinataire viendra la réclamer.

**poste**. sm. Lieu où un soldat a été placé par son chef: *désserter son poste*. || Corps de garde; soldats qui y sont placés: *relever le poste*. || Fig. Emploi, fonction quelconque.

**poster**. va. Mettre dans un poste: *poster une sentinelle derrière un arbre*. || SE POSTER. vpr. Se placer pour observer.

**postérieur, euse**. adj. (l. *posterior*.) Qui vient plus tard: *événements postérieurs*. || Qui